

Remboursement des frais ALUMNIS

Les frais engagés lors de déplacements « jury de concours » sont **remboursés et plafonnés à hauteur de 150 euros par jour.**

La note de frais est effectuée sur l'application N2F* Maximum 1 mois suivant l'intervention

Les justificatifs devront être associés (photo ou scan pdf) à la demande qui fera l'objet d'une validation par le service admission, avant d'être traitée en comptabilité.

Excelia ne peut accepter comme justificatif, le relevé de carte bleue ou le ticket de carte bleue (pièces fiscalement non valables).

Barème des remboursements sur différentes catégories

Hôtel	Restauration	Billet de train/Billet d'avion	Frais de déplacement A/R	Frais majorés / jour
Max 80€ par nuit	Max 25€ par repas	2nd Classe/Economy	0.40€ par kilomètre**	150€ / jour
		class		

^{**}Le remboursement se fait sur la base d'un tarif SNCF seconde classe et contre remise de justificatifs. Lorsque l'utilisation du train n'est pas pertinente au regard de la localisation géographique ou des horaires, le remboursement peut se faire sur la base d'indemnités kilométriques valorisées à 0,40 € du kilomètre (péages et carburant compris).

Les frais de taxi et de bus sont pris en charge sur présentation de justificatifs concernant les trajets entre la gare et le campus, ainsi qu'entre les hôtels partenaires et le Campus.

- *Application Note de Frais (N2F)
- 1. Avant de pouvoir enregistrer votre note de frais, il faudra nous faire parvenir votre RIB pour création de votre compte à concours@excelia-group.com
- 2. Vous recevrez alors vos identifiants par mail (vérifiez bien vos spams) et activerez votre compte
- 3. Prenez en photo votre note de frais, N2F extrait instantanément la date, le montant, la TVA, le volume de carburant, le type de repas, les pourboires, les taxes de séjours ...

